

« Une société s'honore de disposer d'un tel accueil »

Visite de courtoisie, mardi, de Patrick Gohet, délégué interministériel aux personnes handicapées. Deux ans que Christiane Martel, membre du comité national consultatif des personnes handicapées (CNCPH), l'avait invité. Le délégué a visité l'atelier protégé du Lobel à Arques et la maison de Pierre à Bouvelinghem.

PAR JENNIFER-LAURE DJIAN
saintomer@lavoixdunord.fr

Atypique, l'atelier protégé du Lobel, association créée par Arc International au départ pour les enfants handicapés du personnel, aujourd'hui entreprise adaptée à

ternational. *C'est un bon moyen d'ouvrir les portes de l'entreprise. C'est de l'humain.* »

C'est parce que c'est de l'humain que Patrick Gohet s'est déplacé, mardi après-midi. Pour serrer la main des trente-huit salariés de l'atelier protégé du Lobel. « *Vous travaillez ici depuis quand ?* » « *Depuis 2001.* » « *Et vous étiez où avant ?* » « *Aux espaces verts.* » « *C'est mieux ici, non ? C'est un meilleur statut.* » « *Oui, je suis sa-*

« La loi du 11 février 2005 ne peut pas être appliquée du jour au lendemain, il faut s'en emparer. »



Patrick Gohet (à droite), mardi, à l'atelier protégé du Lobel, à Arques.

part entière, même si 98 % de son chiffre d'affaires est lié à Arc International. Même si sur les 94 déficients intellectuels légers salariés depuis la création de l'établissement en 1993, les trente-huit qui ont accédé au milieu ordinaire ont été embauchés à Arc International.

« C'est de l'humain »

Une évolution presque en vase clos qui en est une néanmoins. « L'ambition est d'accompagner la personne vers le milieu ordinaire », explique Alain Gernez, responsable d'atelier. « Quelle est la plus-value pour une entreprise comme la vôtre ? », interroge le délégué interministériel. « On ne cherche pas la plus-value, c'est dans les gènes de l'entreprise, répond Guillaume de Fougères, directeur général Europe d'Arc In-

ternational. « L'atelier protégé, c'est un bon exemple d'intégration. Le fait d'être lié à Arc International, ça garantit la pérennité. La maison de Pierre, c'est une manière pionnière d'enviesager l'accueil temporaire. C'est une initiative modèle, même si la perfection n'existe pas. »

Patrick Gohet apprécie. « L'atelier protégé, c'est un bon exemple d'intégration. Le fait d'être lié à Arc International, ça garantit la pérennité. La maison de Pierre, c'est une manière pionnière d'enviesager l'accueil temporaire. C'est une initiative modèle, même si la perfection n'existe pas. »

La perfection n'est pas de ce monde et la visite a permis de pointer quelques soucis. L'aide aux postes réduite à cause de restrictions budgétaires. À Arques, quatre sont perdues. « On a gardé

le personnel mais cela peut mettre en difficulté certaines structures », confie Charline Minebois, qui pilote l'atelier protégé. Le manque, toujours, de structures d'accueil temporaire dans la région, mais aussi en France. À la maison de Pierre, 49 % des enfants accueillis sont extérieurs à la région, la majorité de la région parisienne. « La loi du 11 février 2005 ne peut pas être appliquée du jour au lendemain, il faut s'en emparer, estime Patrick Gohet. J'ai tendance à être impatient mais je constate de gros progrès. Se déplacer sur le terrain, c'est aussi se rendre compte de l'insuffisance des textes. Et être fier : une société s'honore de disposer d'un tel accueil. » Entouré par les enfants, Patrick Gohet a failli ne pas le quitter. ■

POINTS DE VUE

« Notre rôle, c'est de montrer ce qui est mis en œuvre, de motiver des personnes sur lesquelles on peut avoir des a priori. Venir ici, c'est oublier tous ces a priori parce que les gens qui sont à l'atelier souffrent de carences affective, socioculturelle, mentale et pourtant, ils sont volontaires. Pour eux, travailler, c'est déjà une reconnaissance. »

Alain GERNEZ, responsable de l'atelier protégé du Lobel, à Arques.

« Une visite comme celle de Patrick Gohet, c'est important pour nous. On a eu Valérie Létard en avril, on l'a lui aujourd'hui. On montre que l'accueil temporaire existe, qu'une maison comme la nôtre c'est possible, mais qu'il faut encore se battre. »

Patrick BRUNERIE, directeur de la maison de Pierre à Bouvelinghem.

Aider les personnes accueillies à évoluer

À l'atelier protégé du Lobel, ils sont deux en moyenne à intégrer le milieu ordinaire chaque année. « Certains ne sortiront peut-être jamais d'ici, commente Alain Gernez, responsable de l'atelier. Mais on ne prendra pas le risque de les orienter vers le milieu ordinaire s'ils n'en ont pas les capacités. » L'autre option pourrait être de les orienter vers des établissements et services d'aide par le travail (ESAT),

un choix qui n'est pas effectué ici. Arc International est donc la première, et seule, entreprise à accueillir ces personnes, lorsqu'elles mutent de milieu. « Mais on travaille à d'autres partenariats pour l'avenir, avec Alpaglass par exemple. »

À la maison de Pierre, c'est en accueillant des enfants, des adultes, 90 jours maximum par an, que la structure leur

permet d'évoluer. « On a le recul de trois ans d'existence pour le dire, constate le directeur, Patrick Brunerie. On offre aux personnes qu'on accueille la possibilité de changer d'univers, de voir d'autres gens. Les 90 jours qu'ils peuvent passer ici, ce sont 365 jours d'accueil permanent. Et on ne les reçoit jamais 90, les familles ne prennent que soixante ou soixante-cinq jours sur ce quota. »